



Le Mans, le 16 avril 2020

Bonjour Madame,

L'intersyndicale Solidaires, CGT, CFDT et FO DGFIP souhaite obtenir des informations demandées lors de l'audioconférence du 14 avril.

En effet, nous n'avons à ce jour aucune indication précise sur l'organisation de la campagne IR dont la date d'ouverture a été fixée le 20 avril.

Pour les représentant.e.s des personnels que nous sommes, il est essentiel de pouvoir prendre connaissance sereinement de cette organisation vendredi 17 avril au plus tard. Il nous faut pouvoir l'analyser, poser l'ensemble de nos questions avant l'ouverture de la campagne ou au moins au tout début lors de la prochaine audio conférence.

Cette campagne en sa forme, téléphonique et numérique et dans son organisation sanitaire (respect de la distanciation sociale et gestes barrière) va impliquer un investissement intense de la part des agent.e.s.

Mais elle s'inscrit également dans un contexte professionnel particulier.

Il s'agit en effet de la première vraie campagne après la réforme du PAS, ce qui va nécessairement soulever nombre de questions inédites de la part des contribuables. Cela demandera aux agent.e.s des SIP, un effort important d'adaptation, d'autant plus pour celles et ceux qui, mobilisé-e-s pour l'occasion, n'ont pas été au cœur de cette réforme.

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale demande que le plan de campagne tienne compte de ces nouveaux risques professionnels, notamment facteurs de RPS et apporte des réponses à la hauteur des enjeux.

Pour l'intersyndicale Solidaires, CGT, CFDT et FO DGFIP, ce plan, outre sa partie purement professionnelle doit comporter un volet de prévention afin qu'aucune agent.e, ne puisse se sentir en insécurité dans l'exercice des ses missions.

En ce sens, l'intersyndicale Solidaires, CGT, CFDT et FO DGFIP reprend à son compte la déclaration du 10 avril 2020 de l'ensemble des fédérations du ministère en présence des ministres et vous demande de procéder à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Ainsi l'ensemble des risques sanitaires et en lien avec les nouvelles formes de travail que nous avons dû développer sera pris en compte.

Bien que conscients que le fonctionnement en mode dégradé de l'ensemble des services de la direction complique cette nouvelle évaluation, les représentants des Personnels estiment qu'elle se justifie néanmoins par la présence de nouveaux risques et relève de votre responsabilité en tant qu'employeur.

Cette campagne IR suppose bien évidemment une révision du Plan de Continuité d'Activité et la réaffirmation auprès des responsables de service que travailler chez soi ou en présentiel dans le contexte actuel ne constitue pas un mode de travail habituel : il doit en être tenu compte dans la réalisation des objectifs notamment dans le cadre de cette campagne IR.

Nous souhaitons donc communication du nouveau PCA, mais aussi service par service, du nombre d'agents mobilisé-e-s en présentiel, en télétravail, pour chaque secteur d'assiette et du nombre de personnels en présentiel aussi pour les secteurs recouvrement. Combien d'agents la 1ère semaine ? Les suivantes ?

Nous souhaitons aussi connaître par service le nombre d'agents actuellement en situation de fragilité covid 19 et du nombre d'agents qui sont actuellement en situation d'ASA garde d'enfants. Vont-ils être inclu-e-s dans les plannings de travail en présentiel ? Quelles garanties avons nous que vous n'obligerez pas ces agents à venir quand même au bureau ?

De plus, est ce que les agents des services "relations publiques" sont inclus dans l'organisation de la campagne pendant le confinement et de quelles manières ?

En ce qui concerne le téléphone, est ce que des agents et/ou contrôleurs des SIP en situation de télétravail, répondront aussi au téléphone, comme les agents du CDC ?

Avez-vous déjà envoyé aux agents l'attestation de déplacement professionnel par courrier pour tenir compte des agents qui n'ont pas d'imprimante à leur domicile ?

La note de campagne comporte une cinquantaine de page. Les agent-e-s ne nous ont pas fait part d'organisation cette semaine d'audio conférences. Comment les chefs de service se sont assuré-e-s de la bonne réception de cette note et de sa lecture et compréhension ? Est ce qu'un recensement des e-formation IR a été réalisé ?

D'autre part, une fiche sur le nettoyage des bureaux a été publiée par le SG. Nous vous demandons de bien vouloir, non seulement de la publier sur Ulysse72 mais aussi de l'afficher LARGEMENT dans tous les services et de demander aux chefs de service une application plus stricte des gestes barrière et de nettoyage. Un petit coup de chiffon une fois par jour, comme cela se pratique actuellement dans certains services, ne suffit pas du tout surtout quand les agents doivent manger sur leur bureau de travail.

Cordialement

Les représentant-e-s du CHSCT 72
Dominique Bray Solidaires
Franck Roullier, Solidaires
Marie-Claude Loughon, CGT
Jérôme Pasquier, CFDT
Jean-Yves Perdriau, FO